

la feuille du BOIS

Journal municipal
d'informations
de La Ville du Bois

NUMÉRO

143
mai 2019



• BUDGET 2019 •

L'école Ambroise Paré
sera rénovée en 2019-2020

Investir sur des projets à long terme



⊕ d'actualités sur www.lavilledubois.fr

• RETOUR EN IMAGES •



DU 5 AU 7 AVRIL

ESCALE'N JAZZ

L'édition 2019 fut couronnée de succès ! Vendredi soir, environ 300 spectateurs ont assisté à Music Side Story, organisé par Music'All du Bois. Le samedi, Marie-Laure Célisse & the Frenchy's, suivi du Woodtown Orchestra, ont attiré 220 personnes ! Enfin, les Rencontres chorégraphiques du dimanche ont réuni 500 spectateurs. Merci aux sponsors, partenaires et services organisateurs.



© Edwige Demiau

SAMEDI 30 MARS

CARNAVAL DE BINEAU

Un grand soleil rayonnait sur La Ville du Bois au moment du défilé qui accompagnait le pauvre Bineau au bûcher. Avant de partir pour la place Beaulieu, les enfants ont pu se faire maquiller par Les Roussettes, puis assister au spectacle à l'Escale "Ma télé va craquer" concocté par les animateurs des accueils de loisirs.



© Dominique Dubarry-Loison



© Dominique Dubarry-Loison

SAMEDI 13 AVRIL

ESSONNE VERTE, ESSONNE PROPRE

Cette année, l'opération de nettoyage des bois s'est associée au cross familial pour profiter pleinement de la nature toute propre. Les plus matinaux avaient rendez-vous à 8h30 pour enfilez leurs gants et les plus sportifs participaient au nettoyage à 9h30 et au cross à 10h45 ! L'implication des élèves urbisylvains a permis de récolter un grand nombre de déchets. La classe de CE2 de Mme Neves (Ambroise Paré) a remporté le challenge de la plus grande participation.

MADAME, MONSIEUR,



Le débat d'orientations budgétaires, suivi du vote du budget primitif, permet de porter à connaissance le bilan comptable de l'année passée et de faire part des propositions en matière d'investissement pour l'année en cours et les années futures. Il définit aussi les moyens financiers permettant d'y parvenir, sans avoir recours normalement à l'emprunt, sans augmentation de la pression fiscale en ce qui nous concerne, mais avec cependant aussi un besoin de trésorerie. En effet, les travaux prévus et les projets qui engagent la ville dans les futures années, nécessitent d'être payés à terme avant de bénéficier des subventions attendues. Il y a donc nécessité de programmer les différentes opérations dans le temps et de s'y tenir.

La Ville continue de se désendetter et devrait atteindre, en fin d'année 2019, le niveau d'endettement de 2013, qui marquait le début de la réalisation du complexe des Bartelottes (école et gymnase). Cette période avait nécessité des emprunts importants (plus importants que prévus initialement compte tenu des critères mis en place par l'assemblée Régionale dirigée à l'époque par la Gauche) au moment même où commençait la baisse des dotations en direction des communes.

Il faut noter que ce cycle de baisse des dotations se poursuit et atteint actuellement annuellement environ 650 000 euros. Ce mon-

tant se traduirait, dans le cas où nous aurions été dans l'obligation de le compenser, par une hausse des taux de la fiscalité de l'ordre de 16%. Or, il n'en a rien été, grâce aux économies réalisées, aux efforts de tous et aussi **grâce à la compréhension des habitants**. Nous avons ainsi pu aussi **maintenir la qualité des services publics existants**.

Outre les travaux annoncés dans ce dossier spécial Finances, vous remarquerez que la Ville s'engage dans une phase de **réhabilitation de ses écoles** et de transformation de l'une d'entre elles, ce qui permettra de créer des écoles de quartier, accueillant sur un même site, des enfants de classe maternelle et de classe élémentaire. A terme, la ville disposera de **4 groupes scolaires de quartier**, dans le but de répondre aux besoins des familles. Ce processus, certes coûteux mais nécessaire, engage la commune pour les années futures. **Je n'ai aucun doute sur notre capacité à réaliser ces opérations et à en assumer leur financement, comme nous l'avons fait sans augmenter la pression fiscale depuis maintenant 24 ans.**

Cordialement

VOTRE MAIRE,
Jean-Pierre Meur

La Feuille du Bois - Journal municipal mensuel d'informations - Tirage : 3 400 exemplaires

Éditeur : Mairie de La Ville du Bois - Place du Général de Gaulle - 91620 / Tél. : 01 64 49 59 49 - www.lavilledubois.fr

Directeur de publication : Jean-Pierre Meur / **Co-directrice** : Régine Donneger / **Adjoint au maire délégué à la communication** :

Dimitri Lavrentieff / **Rédactrice en chef** : Julie Blanvillain Service Communication avec la collaboration des élus, des associations et des services municipaux Tél. : 01 64 49 55 38 / communication@lavilledubois.fr / **Photos** : Julie Blanvillain et autres contributeurs /

Conception : Emendo / **Impression** : Imprimerie Payard - Juvisy-sur-Orge



La Ville du Bois
jumelée avec
Tirschenreuth

Distribution de «La Feuille du Bois»

Un problème de distribution ?

Contactez le service Communication : 01 64 49 55 38
ou communication@lavilledubois.fr



RÉVISION DU PLAN LOCAL D'URBANISME (PLU) Le nouveau PLU a été adopté



La concertation publique avec les habitants ainsi que les échanges avec les personnes publiques associées et consultées ont permis d'enrichir le projet de révision du PLU, engagé depuis 2014.

A l'issue de cette consultation, le projet de PLU fut soumis à enquête publique du 17 décembre 2018 au 19 janvier 2019. Le commissaire enquêteur a rendu un avis favorable : « La commune a réalisé un PLU

tourné vers l'avenir, qui prend en compte les obligations étatiques de densification et de construction (loi SRU) en réhabilitant la façade RN 20 et en préservant le caractère résidentiel de la commune en évitant une sur-densification de la zone pavillonnaire diffuse ».

Le projet de PLU a été approuvé lors du conseil municipal du 9 avril dernier.

+ d'infos sur www.lavilledubois.fr



Le site de la Ville a fait peau neuve !

Rendez-vous sur www.lavilledubois.fr pour découvrir le nouveau site internet de votre ville !

Vous y retrouverez toutes les informations pratiques, les services municipaux, les événements, le kiosque...

La priorité est donnée aux démarches en 1 clic et aux visuels. C'est nouveau : vous pouvez désormais visionner les photos de nos dernières manifestations.

• EN BREF •

Nouvelles activités : LOPES Frères et Arthurimmo.com

Créée il y a 5 ans à La Ville du Bois, l'entreprise LOPES Frères s'est installée rue du Grand Noyer et partage ses locaux avec Arthurimmo.com. Spécialiste de la rénovation tous corps d'état, LOPES Frères effectue vos travaux de peinture, plomberie, électricité et maçonnerie générale. 06 61 38 27 54, ets.lopes@hotmail.fr



Basée à Montlhéry, l'agence immobilière ARTHURIMMO.COM est partenaire de la société LOPES FRERES. Les deux associés, Sébastien Collar-Auzoux et Christophe Fené, avec plus de 10 ans d'expérience chacun sur le secteur et leur qualité d'experts immobilier agréés, se tiennent à votre disposition pour tous vos projets de vente, d'achat, de location ou de gestion.

Vous pouvez les contacter au 09 72 12 73 37 ou par mail montlhery@arthurimmo.com



Le Secours Populaire recherche des chauffeurs bénévoles

Le Secours Populaire de l'Essonne aide plus de 32 000 personnes grâce à la mobilisation de plus de 3 000 bénévoles répartis dans 30 centres sur le département. L'association recherche plusieurs chauffeurs manutentionnaires bénévoles pour son entrepôt de collectage situé à Ballainvilliers (un permis B est suffisant). La mission sera d'effectuer des enlèvements et des livraisons de denrées alimentaires dans les structures, qui seront ensuite reversées aux bénéficiaires.

Si vous avez du temps libre et que vous souhaitez rejoindre l'association, n'hésitez pas à contacter le Secours Populaire, entrepot@spf91.org ou 06 76 66 38 05.

RETOUR SUR 2018

Un budget maîtrisé

Une année sereine

Avec un budget de fonctionnement stable et un budget d'investissement limité, l'année 2018 fut consacrée à de nombreuses études pour préparer les prochaines années de travaux. 2018 fut marquée par le transfert de la compétence Voirie (budget et personnel) à la Communauté d'Agglomération Paris-Saclay.

Le budget de fonctionnement



RECETTES
2017 : 9 867 551 €
2018 : 9 086 942 €

Recettes perçues au titre des prestations de services, des dotations de l'Etat, des impôts et taxes...



DÉPENSES
2017 : 8 649 665 €
2018 : 7 872 576 €

Dépenses liées au fonctionnement de la commune (charges à caractère général, de personnel, de gestion courante, intérêts de la dette...)

Excédent de clôture :
2017 : 1 217 886 €
2018 : 1 214 366 €

→ **Objectif :** garder la qualité des services proposés à la population en préservant un autofinancement

Le budget d'investissement



RECETTES
2017 : 3 001 653 €
2018 : 2 664 296 €

Subventions, emprunts, dotations de l'Etat



DÉPENSES
2017 : 2 522 931 €
2018 : 2 234 555 €

(dont 993 587 € de dépenses d'équipement)

L'encours de la dette a diminué de 1 165 982 € en 2018.

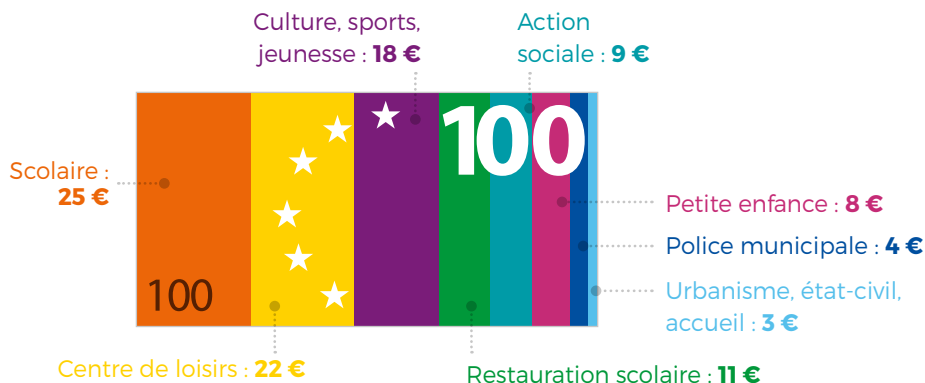
Excédent de clôture :
2017 : 478 722 €
2018 : 429 741 €

→ **Objectif :** investir pour préparer les prochaines années de travaux



À quoi servent mes impôts ?

Hors voiries (compétence transférée) et remboursement des intérêts de la dette
Tous les frais généraux sont répartis proportionnellement à l'activité des services



Engager des projets sur le long terme

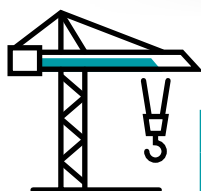
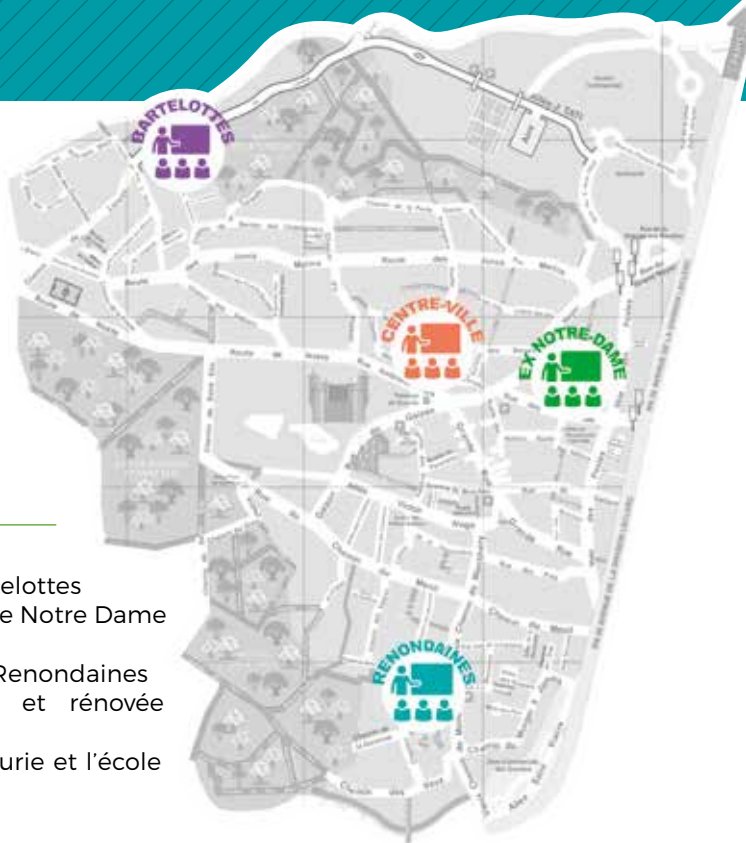


Prévoir une nouvelle organisation scolaire

Afin d'offrir à la population des écoles primaires de quartier de la maternelle au CM2, la Ville prévoit, à l'échéance 2023, la mise en place d'une nouvelle organisation scolaire, représentant au total 44 classes (15 maternelles et 29 élémentaires).

Une révision de la carte scolaire va donc être engagée :

- 1 secteur « Nord-Ouest » avec le groupe primaire des Bartelottes
- 1 secteur « Est » avec le prochain groupe primaire ex-école Notre Dame (ouverture prévue en septembre 2022)
- 1 secteur « Sud » avec un futur groupe primaire des Renondaines (transformée pour la rentrée de septembre 2021 et rénovée complètement pour septembre 2023)
- 1 secteur « Centre-ville » avec l'école maternelle Marie Curie et l'école élémentaire Ambroise Paré.



Atteindre 25% de logements aidés en 2025

La loi pour l'Accès au logement et un urbanisme rénové (ALUR 2014), en continuité de la loi SRU, impose aux villes de plus de 1500 habitants de disposer d'au moins 25% de logements sociaux en 2025 et définit le nombre minimum de logements que chaque commune doit construire pour atteindre les 25% dans le délai prévu. Nous respectons cette obligation.

Année (au 1 ^{er} janvier)	2014	2018	2019
Nombre de logements aidés	187	417	529
Nombre de résidences	2 664	2 969	3 200
Proportion de logements aidés	7,02%	14,05%	16,53%

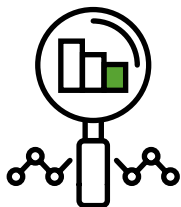
Plusieurs programmes immobiliers sont en cours de réalisation ou en projet :

Logements livrés en 2019

- TERRALIA (2^e phase) : 28 logements aidés
- KAUFMANN & BROAD : 84 logements aidés

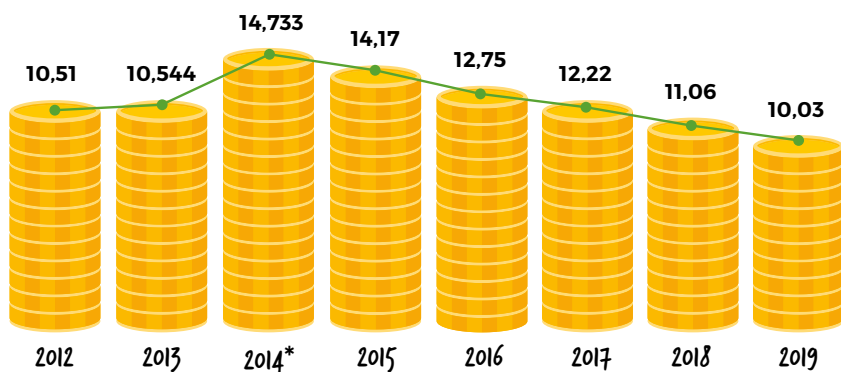
Logements livrés à partir de 2021

- PROMOGIM (permis déposé) : 55 logements aidés sur 110
- LES NOUVEAUX CONSTRUCTEURS : 56 logements aidés sur 122
- PROMOGIM : 2^e phase
- En projet : continuité des projets RN20/ Sud Rue de Gaillard



Poursuivre le désendettement

Encours de la dette (en millions d'€)



* Construction de l'école et du gymnase des Bartelottes



La Ville n'a pas contracté d'emprunt en 2018 et a poursuivi son effort de désendettement. Cette rigueur a permis de retrouver une capacité à emprunter.



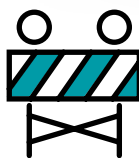
Rendre les services publics plus accessibles

A chaque opération de travaux, la Ville prévoit la mise en accessibilité de ses installations. A ce jour :

- Services Etat Civil et Educatif déplacés au rez-de-chaussée de la mairie
- Arrêts de bus de la ligne DM17 aménagés
- Salle d'exposition à l'Escale accessible
- Places de stationnement pour les personnes à mobilité réduite améliorées

En 2019 et après :

- Installation d'un élévateur au sein du groupe scolaire Ambroise Paré
- Accessibilité du 1^{er} étage de la bibliothèque par la passerelle
- Déplacement du service Culturel en mairie sur rendez-vous
- Mise en accessibilité de la Propriété Schneersohn (futur espace culturel)
- Déplacement de certains locaux (services Techniques) dans le cadre du programme d'amélioration du centre ville



Améliorer la voirie

En 2019, de nombreuses voiries feront l'objet de réfections totales : le chemin du Gros Chêne, la route de Nozay, le chemin de Lunézy, la ruelle des Néfliers et une partie de la voie des Postes.

Après 2019, la rue des Cailleboudes (entre la voie des Postes et la RN20) sera notamment réaménagée.



Réaliser des économies d'énergie

La Ville a engagé une modernisation de son système d'éclairage public sur une période de 14 ans (2012-2026).

Objectifs :

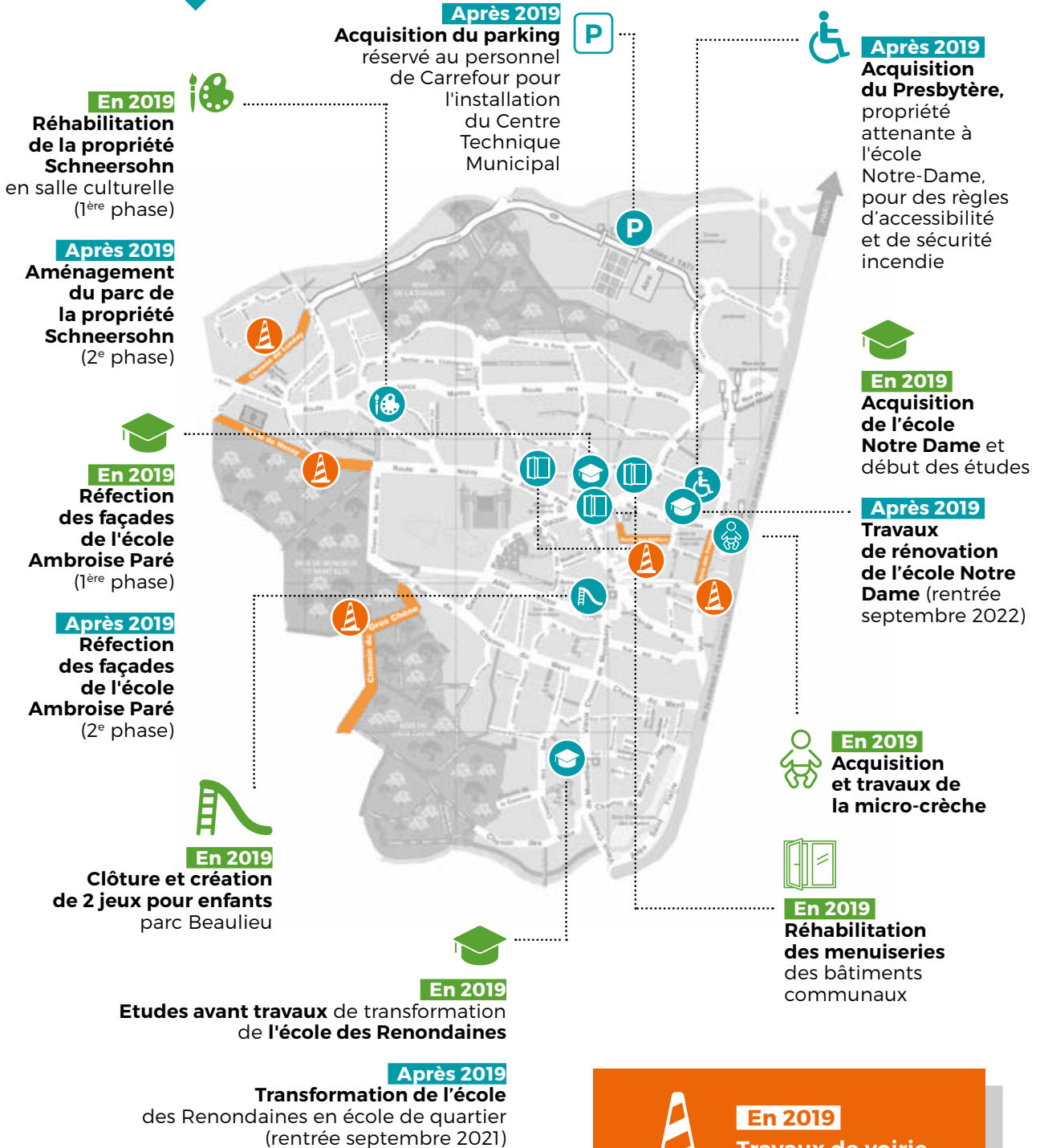
- Diminution du nombre d'armoires (de 18 à 11)
- Passage aux LEDs
- Mise en place de la programmation

En 2019 : 9 armoires seront traitées et 2 armoires seront supprimées.

Dans les bâtiments publics,

après la modification du système de chauffage du service Culturel et de la Ferme de la Croix Saint- Jacques ainsi que l'optimisation des températures grâce à la mise en place de régulateurs, des économies d'énergie seront réalisées en changeant les menuiseries de la mairie, du CCAS, du service Culturel et des services Techniques,

Investir pour l'avenir



Un budget 2019 qui va plus loin

→ **Objectif** : contrôler les dépenses et assurer le même service à la population

Le budget de fonctionnement



RECETTES

2018 (réalisées) : 9 086 942 €
2019 (prévisionnelles) : 9 006 698 €



DÉPENSES

2018 (réalisées) : 7 872 576 €
2019 (prévisionnelles) : 8 226 794 €

%
Les taux
d'imposition
restent
inchangés
en 2019



La capacité d'autofinancement permet à une collectivité locale de faire face au remboursement de la dette en capital mais également de financer tout ou une partie de l'investissement.

En 2018 : 798 120 €
En 2019 : 779 904 €

Le budget d'investissement



2019 : 3 414 902 €

Dépenses prévisionnelles
d'équipement



**Réfections de voiries
et économies d'énergie**
(école Ambroise Paré et
menuiseries des bâtiments publics)

Priorité des investissements 2015-2022



PROTECTION MATERNELLE ET INFANTILE

Des professionnelles de la petite enfance au plus près des familles



Le Département assure la gestion des centres de protection maternelle et infantile essonnien. Dans ce cadre, 2 camions itinérants de protection infantile, appelés Les Petits Pas, sillonnent l'Essonne à la rencontre des habitants des petites communes et des populations isolées.

Ce système permet ainsi aux auxiliaires de puéricultures, aux puéricultrices et aux médecins de proposer aux parents et aux enfants les mêmes services qu'en centre de PMI (suivi médical, examens, pesée, vaccinations, accompagnement parental etc.). En cas de difficultés passagères ou de questionnements, ces professionnelles apportent un soutien et une écoute aux parents et peuvent

les mettre en relation avec d'autres professionnelles de santé.

A La Ville du Bois, le docteur Nutarrelli assure des permanences dans le camion PMI sur le parking de l'Escale (14 chemin des Berges) :

Les 2^e et 4^e vendredis de chaque mois pour une consultation médicale sur rendez-vous

Le 3^e vendredi de chaque mois pour des conseils et la pesée sans rendez-vous

Ces permanences ne remplacent pas le suivi du médecin traitant.

Retrouvez les dates de ces permanences chaque mois dans la Feuille du Bois et sur www.lavilledubois.fr

Renseignements et rendez-vous au 06 80 72 81 94



DÉMAR(HE)S

Vous recherchez une assistante maternelle ?

Vous souhaiteriez vous tourner vers une assistante maternelle pour la garde de votre enfant mais la recherche d'une professionnelle et les démarches à effectuer vous semblent complexes ?

Rendez-vous le mardi 21 mai à 18h30 au Relais Assistantes Maternelles (RAM), le service Petite Enfance vous expliquera clairement les étapes et les formalités propres à ce mode de garde, de la recherche d'une professionnelle jusqu'au contrat, en passant par le mode de calcul et l'aide financière de la CAF. Inscriptions auprès de Nelly Dermigny au 01 69 63 32 72 jusqu'au lundi 20 mai RAM, 11 chemin des berges (derrière la crèche)

• RDV... DE LA PETITE ENFANCE •

Camion PMI «Les Petits Pas»

Consultations par le médecin
Vendredis 10 et 24 mai, de 9h à 16h
Permanence "pesée et conseils"
Vendredi 17 mai, de 9h à 12h
Sur le parking de l'Escale (chemin des Berges). Prendre rendez-vous au 06 80 72 81 94.

Biblio-bébé

Mardi 14 mai, de 10h à 11h
Matinée réservée aux 3 mois - 3 ans à la découverte des albums pour tout-petits.
Bibliothèque (11 bis rue des Ecoles)
Contact : 01 64 49 59 41, bibliotheque@lavilledubois.fr

Programme de l'accueil parents-enfants « 1, 2, 3 Soleil »

Espace de jeu, de paroles, de rencontres et d'échanges, réservé aux enfants de moins de 4 ans, non scolarisés, accompagnés d'un ou deux adultes familiaux. Accueil libre et gratuit.
Les vendredis de 8h45 à 11h à l'Espace «Les Lutins du Bois», en face de l'Escale. Sans réservation.
Vendredi 10 mai : jeux libres, petit-déjeuner
Vendredi 17 mai : motricité
Vendredi 24 mai : pique-nique collectif
Vendredi 30 mai : fermeture
Vendredi 7 juin : jeux libres
Vendredi 14 juin : motricité et goûter d'été (RDV à 16h30 à l'Accueil Parents Enfants)
Renseignements : 01 69 63 32 72.



SOIRÉE-THÉÂTRE

Un stylo dans la tête

Par le Théâtre à malice

Victor Aubrac est un auteur de théâtre à succès. Pour sa prochaine pièce, il s'est inspiré de la vie de ses amis : un homo, deux soeurs névrosées et l'ex de sa femme.

L'annonce de cette pièce devait être une fête, ce sera un règlement de compte drôle et impitoyable.

Créée en septembre 2000 et composée de 8 comédiens, la troupe amateur s'enrichit chaque année au contact de professionnels de formations diverses et explore divers styles de théâtre (café-théâtre, théâtre classique, pièces dramatiques, vaudeville,

théâtre d'auteur, pièces policières...). Elle réalise également les décors, costumes, maquillages, lumières et bandes-son. Pour sa nouvelle saison, Le Théâtre à Malice a choisi cette pièce pour la qualité et la fluidité de son texte ainsi que pour l'enchaînement comique des répliques : 1h30 de comédie captivante.

Samedi 11 mai, 20h30

Escale salle H.G Adam

Tarif plein 8 € / tarif réduit 6 €

Pas de pré-réservation. Billetterie en vente le soir même.

BROCANTE

La première brocante de l'année aura lieu le **dimanche 19 mai** en centre-ville rue du Grand Noyer, Grande Rue et Avenue de Beaulieu.

Tarifs :

- Urbisylvains 6 € le mètre (minimum 3 mètres linéaires obligatoires soit 18 €)
- Extérieurs 8 € le mètre (minimum 3 mètres linéaires obligatoire soit 24 €)

Avec voiture :

5 mètres linéaires.

Avec fourgon :

7 mètres linéaires.

Contact :

Romuald Brocante

06 18 71 59 00. Boîte aux

lettres et permanences

à l'accueil de la mairie le mardi 7 mai de 14h30 à 17h30,

le mercredi 15 mai de 9h

à 12h et le samedi 18 mai

de 9h à 12h.

Pièces à fournir : indication de l'emplacement souhaité, photocopie de la pièce d'identité, n° de téléphone et chèque à l'ordre de Romuald Fauqueur.

VLTEAM BALL

Un tournoi sportif pas comme les autres



Venez découvrir en famille ou entre amis ce tournoi amical, dont la pratique est ludique et accessible à tous ! Comme dans une partie de paintball, les deux équipes évoluent librement dans un espace parsemé d'obstacles et de cachettes. Objectif: poursuivre et toucher l'équipe adverse avec des balles en mousse. Vous participerez à plusieurs scénarios différents dans lesquels vous affronterez chacune des équipes adverses : le dernier survivant, le mode attaque vs défense, l'escorte du président et la chasse au trésor (avec des lots et des friandises !).

A l'issue du tournoi, les équipes victorieuses se verront remettre les récompenses.

Dimanche 19 mai

Escale, 14 chemin des Berges.

13h30-14h : inscription et formation des équipes (âge minimum 6 ans).

14h30-17h : tournoi

Inscription gratuite. Pré-inscription souhaitée avec le formulaire disponible sur www.lavilledubois.fr

Tenue de sport exigée. Autorisation parentale obligatoire pour les jeunes non-accompagnés.

SOIRÉE-THÉÂTRE

La Scène des Bois



La Scène des Bois propose son spectacle de fin d'année composé de deux pièces : l'atelier enfants interprètera "Le Labyrinthe", et l'atelier Ados "Le Cabaret". Cette représentation a été imaginée et écrite par Patrick Forian, à partir d'improvisations des élèves.

Samedi 25 mai, 18h

Escale, 14 chemin des Berges

Participation au chapeau

PIQUE-NIQUE GÉANT

Les voisins en fête !

Chers voisins urbisylvains, vous êtes conviés à participer à la 12^e édition locale du « Pique Nique Géant » dans le cadre de la Fête des Voisins.

Apportez de quoi vous restaurer, deux barbecues seront à votre disposition pour faire cuire vos aliments. Une animation gratuite est proposée sur place : initiez-vous à l'Arrow go. Comme au paintball, vous devrez tout faire pour éliminer vos adversaires... avec des mini-arcs et des flèches ! N'oubliez pas vos ballons, raquettes de badminton et autres jeux d'extérieur et surtout, votre bonne humeur !

Vendredi 24 mai, à partir de 18h jusqu'à 22h

Nouveau lieu ! Rendez-vous à l'Escale, 14 chemin des Berges (à l'extérieur ou à l'intérieur en cas de pluie)



⊕ d'infos service culturel 01 64 49 55 40
ou culture.sport@lavilledubois.fr

HISTOIRE

La Caisse rurale et ouvrière

Au cours des années qui suivirent la Grande Guerre de 1914-1918, les systèmes sociaux nationaux n'existaient pas encore, les possibilités de prêts financiers n'étaient que très peu accessibles aux familles modestes. Ces dernières ne possédaient ni biens propres ni rentes pouvant cautionner leurs emprunts éventuels.

Un groupe de paroissiens de La Ville du Bois décida de créer une caisse locale de prêts "La Caisse Rurale et Ouvrière de La Ville du Bois". Elle fut déclarée en Préfecture de Versailles et ainsi à toutes les caisses similaires de France.



Grâce à cette solidarité, elle pouvait répondre à toute demande de prêts pour l'achat de semences, engrais, outillage agricole, mais aussi achat ou agrandissement de bâtiments agricoles. Par la suite, elle accorda des prêts pour l'achat de matériels électroménagers, installation de chauffage, finition ou aménagement de maisons individuelles. Les emprunts étaient remboursables sur 5 années et cautionnés par

une ou plusieurs personnes suivant l'importance du prêt. Les taux étaient dégressifs et économiques. Le Conseil de gestion de la Caisse était situé à l'origine chez le directeur, Monsieur

Barre, 9 rue des Cailleboudes puis au décès de celui-ci, chez Messieurs Desnoyers, puis chez M. et Mme Spiral, enfin chez M. et Mme Guihou. De nouvelles règles fédérales de fonctionnement (local bancaire ouvert au public, système informatique centralisé...) n'ont pas permis à la Caisse de La Ville du Bois de continuer de fonctionner après 1976, ce qui l'obligea à fusionner avec celle de Longjumeau. Les Caisses Rurales et Ouvrières ont plusieurs fois changé de nom et sont devenues de véritables banques "Le Crédit Mutuel de France".

Par l'association Transmettre, siège social Mairie de La Ville du Bois

Un succès pour les Pucés des couturières

Un grand merci à toutes les personnes qui se sont déplacées pour venir nous voir le 17 mars dernier.

Décore Moi est fière d'avoir accueilli 20 stands et plus de 400 visiteurs et visiteuses pour cette première édition des Pucés. Nous vous disons à l'année prochaine, avec une plus grande salle pour accueillir encore plus de stands !



Journée de la Diversité

Mozaïq organise la 9^e édition de la Journée de la Diversité place Beaulieu **le dimanche 12 mai à partir de 12h**. Cette année, l'association vous invite à découvrir d'autres horizons, d'autres cultures, d'autres coutumes sous l'angle du nomadisme. Dès midi, la fête commence, des stands, un buffet du monde et de nombreux ateliers et surprises vous attendent. Entrée gratuite, restauration sur place.



EXPRESSION DES CONSEILLERS N'APPARTENANT PAS À LA MAJORITÉ MUNICIPALE

Les groupes représentés au sein du conseil municipal disposent d'une tribune d'expression libre dans le journal municipal. Les propos tenus sont sous l'entière responsabilité de leurs auteurs. Retrouvez l'ensemble des tribunes sur www.lavilledubois.fr

Vivre Autrement

Chers concitoyens européens,

Le 26 mai, nous irons tous voter pour élire des députés au parlement européen. La campagne commence. En ce qui me concerne, les listes tractées par Raphaël Glucksmann, Yannick Jadot, Jean Christophe Lagarde, Ian Brossat, Benoit Hamon me semblent pertinentes. En effet l'Europe doit :

Faire passer les citoyens avant les lobbies
Mettre la finance au service de la protection de la nature, de l'environnement, de la biodiversité et donc du climat

Concevoir une protection de tous les citoyens grâce à une défense commune

Donner aux agriculteurs un revenu décent, protéger leur santé, les aider à passer au "bio"

Mettre en place une solidarité européenne pour les exilés, les réfugiés...

Bien d'autres missions doivent être définies et partagées par les 27 Etats membres. Avec 74 députés sur 751 ou 705, la France pèse environ 10%. Ce n'est pas rien !

Prenons le temps de bien réfléchir et de bien analyser les propositions des différentes listes Mesurons l'importance de ce vote et ne laissons pas élire les europhobes, les ultra libéraux, les extrémistes, les fascistes... Nos députés sont élus pour 5 ans et les prochaines années détermineront notre nombre d'années à vivre sur Terre. L'heure est grave, il ne faut pas se loupier.

Véronique Pujol



EDVDB

Texte non parvenu.

UCVB

Mesdames, Messieurs,

De 2013 à 2018 nous avons dû supporter deux pertes importantes de recettes. L'une est la diminution de la subvention attendue de la Région pour la réalisation du programme Bartelottes soit 900 000 € et l'autre la baisse continue de la dotation forfaitaire de l'Etat soit plus de 2 M€ sur la période. Comme notre volonté a été de ne pas alourdir la fiscalité locale et de conserver tous les services proposés aux urbisylvains, nous avons dû emprunter plus que prévu pour réaliser le programme Bartelottes et limiter les autres investissements à l'essentiel.

La rigueur de gestion et les efforts faits dans tous les secteurs de la vie communale ont porté leurs fruits et dans la lignée des années précédentes les résultats de 2018 sont satisfaisants. Pendant la période 2013-2018, le désendettement a atteint 3,7 M€ et maintenant que le programme Bartelottes est soldé nous pouvons reprendre nos investissements

Pour 2019 la priorité est donnée aux travaux de rénovation des bâtiments communaux et, avec l'appui de la Communauté Paris-Saclay, à un ambitieux programme de remise en ordre de la voirie.

Pour la liste UCVB,
Marcel BRUN
Adjoint au maire
délégué aux Finances



Les élus reçoivent les Urbisylvains sur rendez-vous : ☎ 01 64 49 59 40

Maire : Jean-Pierre Meur

Adjoints au maire :

Jacky Carré, Travaux, voirie, bâtiments publics, sécurité des bâtiments
Anne Berchon, Petite enfance et jeunesse
Frédéric Delattre, Educatif
Martine Peureux, Culture, associations culturelles, festivités et jumelage
Marcel Brun, Finances et infrastructures
Marie-Claude Mortier, Sports
Dimitri Lavrentieff, Communication, nouvelles technologies, liaison avec les habitants des quartiers
Marie-Claude Karnay, Solidarité et affaires sociales

Conseillers municipaux :

Maurice Bourdy, Suivi technique des manifestations culturelles et sportives, cérémonies commémoratives, sécurité des bâtiments
Michel Charlot, Urbanisme
Robert Arnould-Laurent, Très haut débit, système d'informations géographiques (SIG)
Claude Lepetit, Affaires communales relatives à certaines missions financières
Eliane Ciret, Relations avec le CLIC, portage des repas, aide à domicile

Nicole Lebon, Emploi et insertion
Catherine Jouan, Relations avec les bailleurs sociaux, instruction des demandes de logements aidés
Ibrahim Osseni, Développement économique
Patrick Bourillon, Déploiement des manifestations culturelles et sportives
Christelle Derchain, Environnement, cadre de vie, liaisons douces
Sylvie lafrate,
Stéphanie Régnault

Claude Thiroux, Transports, covoiturage, accessibilité, performances énergétiques
Sandrine Bouillet
Nicole Hermitte

Véronique Pujol
Micheline Gesbert
Patrick Bréchat
Arnaldo Giarmana
Jocelyne Cloirec

État civil

Bienvenue

10 mars : Andy KLATT
 15 mars : Matilde DOS SANTOS COTAS
 19 mars : Nahel TALBI
 20 mars : Lyna MOKHTARI
 25 mars : Nolan THEUIL
 27 mars : Luna LORHO

Félicitations

23 mars : Sandrine HERRMANN et Thierry HALIN
 23 mars : Landy RAOELISON et Alexander VASSILAKIS
 30 mars : Juliette PEQUIGNOT et David NOGUEIRA

Condoléances

03 mars : Marie-Thérèse BERNARD veuve HOLDENER
 03 mars : Daniel LE ROUX
 04 mars : Denise PFAFF veuve TRINH-DINH
 04 mars : Hélène ROFFIN
 14 mars : Richard CATTIN
 27 mars : Claude BADIE

Les élections européennes auront lieu le dimanche 26 mai

Un électeur absent le jour d'une élection peut voter par procuration. Le mandataire doit être inscrit sur les listes électorales de la même commune que le mandant, mais pas forcément être électeur du même bureau de vote. Le jour du scrutin, le mandataire ne doit pas détenir plus de 2 procurations, dont une seule établie en France. La démarche s'effectue en personne dans un commissariat de police ou une gendarmerie, ou au tribunal d'instance de son domicile ou de son lieu de travail. Sur place, il faut remplir un formulaire ou apporter le formulaire rempli en ligne au préalable. Renseignements auprès du service Accueil Etat-civil, 01 64 49 59 49

• UTILE •

La Mairie

Lundi, mardi, jeudi et vendredi de 8h30 à 12h et de 14h30 à 17h30
 Mercredi et samedi de 8h30 à 12h15

Place du Général de Gaulle - 91620 La Ville du Bois
 Tél. : 01 64 49 59 49 - www.lavilledubois.fr

PERMANENCES

Aide aux victimes -

Renseignements : 01 60 78 84 20 ou sur www.mediavipp91.fr

Assistante sociale -

Permanence sur rendez-vous au CCAS, 23 rue du Grand Noyer. Contact : Maison Départementale des Solidarités, 01 64 86 11 10.

Accueil, écoute et soutien des jeunes -

Pour les jeunes de 12 à 25 ans. Questions de scolarité, d'emploi et de santé. Inter'Val, 29 chemin des berges, 01 64 49 00 76.

Accompagnement administratif et juridique -

Permanence gratuite tous les 15 jours, sur rendez-vous, au CCAS (23 rue du Grand Noyer). Contact : 01 69 63 32 79.

Permanence de médiation -

Information, écoute, orientation. Sur rendez-vous au 01 64 49 59 40. Mairie, place du Général de Gaulle.

Permanence OPAH (Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat) -

Des conseils techniques, un appui administratif et des aides financières pour rénover votre logement. Renseignements au 01 60 78 17 11.

Avocat -

Consultation gratuite sur rendez-vous à la Maison de l'Avocat à Evry. Contact : 01 60 77 11 88

Maison de justice et du droit -

Des professionnels du droit vous accueillent gratuitement pour vous conseiller en cas de litiges. 01 64 86 14 05 du lundi au vendredi 9h-12h/13h30-17h30. Rue des Bergères 91940 Les Ulis.

CAF -

Evry (1-3 impasse Alexis Trinquet), du lundi au vendredi de 8h30 à 16h (le mercredi uniquement sur rendez-vous). Tél. : 0 810 25 91 10.

CPAM -

Arpajon (15 rue Jules Lemoine) du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30 et de 13h45 à 17h. Tél. : 36 46.

Notaire -


Consultation sur rendez-vous, gratuite et anonyme, par la chambre des notaires de l'Essonne. Mardis 14 mai, 28 mai et 11 juin, à Evry. Contact : 01 60 78 01 27 ou www.chambre-essonne.notaires.fr

PERMANENCE PARLEMENTAIRE

La permanence parlementaire de Marie-Pierre RIXAIN, députée de la 4^e circonscription de l'Essonne, située au 134 rue du Président François Mitterrand 91160 Longjumeau, est ouverte au public les lundis et jeudis de 9h à 12h, sur rendez-vous les autres jours. Madame RIXAIN reçoit sur rendez-vous le 1^{er} vendredi de chaque mois.

Contact : mprixain.perm@orange.fr, 01 69 81 70 35

LES TRANSPORTS EN COMMUN

- **Navette gratuite** : du mardi au samedi ; circulation en centre ville et vers les zones commerciales ; rejoint les lignes de bus DM 17, DM 151, 152, 153.
 - **Lignes de bus DM 151, 152, 153** : pour aller à Paris (Porte d'Orléans), à Massy (RER B) ou vers Arpajon.
 - **Lignes de bus DM 17** : pour rejoindre la gare d'Épinay-sur-Orge (RER C) et le collège Louise Weiss à Nozay
-  Horaires et parcours : lavilledubois.fr
 > Côté pratique > Transports

URGENCES

- **Urgences** : 112
- **Pompiers** : 18
- **Samu** : 15
- **SOS médecins** : 0 826 88 91 91
- **Pharmacie de garde** (nuit, dimanche ou jour férié) : contacter le commissariat de police d'Arpajon au 01 69 26 19 70
- **Police** : 01 64 49 55 60 ou 17
- **Gendarmerie** : 01 69 63 25 00
- **Eau** : 0 977 40 11 42
- **Electricité** : 0 972 67 50 91
- **Gaz** : 0 800 47 33 33

RAMASSAGE DES DÉCHETS

- **Ordures ménagères** : lundi et jeudi
 - **Emballages ménagers (plastique, carton, papier, métal...)** : mercredi
 - **Verre** : un lundi sur deux (semaines impaires)
 - **Déchets végétaux** : chaque lundi (d'avril à novembre)
 - **Encombrants** : 1^{er} vendredi du mois
-  Contact SIOM : 01 64 53 30 00
collecte@siom.fr

DÉCHÈTERIES DU SIREDOM

- Nozay : 01 69 63 81 10 (fermée le mardi et le jeudi)
 - Ste Geneviève des Bois : 01 60 16 60 67
 - St Michel sur Orge : 01 60 16 01 66
 - Morangis : 01 69 09 57 18
-  Contact : 01 69 74 23 50
contact@siredom.com

• AGENDA •

• Samedi 11 mai, de 9h à 13h •

Troc de Plantes

Parking du Micado,
16 chemin des Berges

A vos semis !

Venez troquer vos plantes annuelles, vivaces, potagères, graines et arbustes. Les plantes doivent être présentées enracinées en godets et étiquetées. Retrouvez également des ateliers ludiques pour les enfants et un stand pour construire son piège à frelons.



Du 7 au 18 mai

• Exposition "La Citoyenneté à la française" •

Escale, 14 chemin des Berges
Du lundi au vendredi 8h30-16h30,
le samedi 9h-17h
Outil d'exposition prêté par la
médiathèque départementale
de l'Essonne.

Mercredi 8 mai, 11h30

• Cérémonie commémorative •

Rassemblement
place du Général de Gaulle

Samedi 11 mai, 20h30

• Soirée-théâtre "Un stylo dans la tête" •

Escale, 14 chemin des Berges
Par le Théâtre à Malice

Dimanche 12 mai, à partir de 12h

• Fête de la Diversité •

Place Beaulieu
Par Mozaïq

Dimanche 19 mai

• Brocante •

En centre-ville, rue du Grand Noyer,
Grande Rue et Avenue de Beaulieu
Contact : Romuald Brocante,
06 18 71 59 00

Dimanche 19 mai, à partir de 13h30

• Tournoi Ulteam Ball •

Escale, 14 chemin des Berges
Tournoi amical en famille ou entre amis.
13h30-14h : inscription et formation des
équipes (âge minimum 6 ans).
14h30-17h : tournoi

Vendredi 24 mai, de 18h à 22h

• Fête des voisins •

Escale, 14 chemin des Berges
Apportez de quoi vous restaurer et vous
amuser ! Initiation gratuite à l'Arrow Co

Samedi 25 mai, 18h

• Soirée-théâtre •

Escale, 14 chemin des Berges
Par la Scène des Bois
2 pièces interprétées par l'atelier Enfants
et Ados

Dimanche 26 mai

• Elections européennes •

Renseignements auprès du service
Accueil Etat-civil, 01 64 49 59 49

• JUIN EN BREF •

14 juin : fête de l'été au Micado

15 juin : soirée-théâtre Renaissance
et Culture

15-22 juin : exposition Biodiversité

18 juin : commémoration

Appel du 18 juin 1940

21 juin : fête de la musique

29 juin : gala du conservatoire
de musique